Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 588

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 588 16 avril 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Victor Ruffy

588

Domaine public

Une loi au frigo

Ainsi donc le projet de nouvelle loi sur la concurrence déloyale (LCD) va rejoindre les autres cadavres de l'expertocratie fédérale. Les groupements patronaux vaudois peuvent annoncer avec une pointe de triomphe cantonaliste que «le projet culbute».

Pour une fois, le parti libéral ne se trouve pas seul de son avis. Par opposition également viscérale à tout interventionnisme fédéral, l'Alliance des Indépendants, en termes largement identiques à ceux de la Migros, refuse la révision de la loi sur la concurrence déloyale, qu'elle juge à la fois superflue et mal partie (protection des structures du commerce de détail).

A ce propos il est piquant de remarquer que si l'ADI démarque très exactement la Migros, Coop-Suisse a un avis différent du Parti socialiste et de l'Union syndicale, qui ont la dignité de penser davantage aux intérêts des citoyens salariés et consommateurs qu'à ceux de leur coopérative préférée.

Autre détail intéressant. Une seule des propositions des auteurs du projet de révision de la LCD a trouvé grâce auprès de tous les cantons, partis et groupes consultés: le droit pour les associations de consommateurs d'aller devant le juge au nom de leurs membres quand ces derniers sont atteints dans leurs intérêts matériels par un acte de concurrence déloyale. Or ce droit est expressément prévu dans le projet d'article constitutionnel sur la protection des consommateurs, que le peuple et les cantons devraient approuver le 14 juin prochain.

La loi sur la concurrence déloyale révisée est au frigo, la loi sur les cartels révisée n'en finit pas de vouloir «sortir prochainement», les circonstances semblent donc favorables pour reprendre l'idée déjà formulée de la fusion des deux lois en une législation d'ensemble sur la concurrence, telle que la connaissent certains pays — mais pas l'Allemagne occidentale d'où nous vient la parole écoutée par les juristes de la couronne.

Une multinationale suisse

Recul du bénéfice chez Nestlé. On parle des pertes en Argentine, de la concurrence acharnée que se livrent aux Etats-Unis les producteurs de café soluble.
La presse suisse jongle avec les centaines de millions en formant tous ses vœux pour une meilleure année 1981.
Ailleurs, ces bilans de Nestlé ont de la chair.
Deux filiales françaises, la SITPA (légumes déshydratés et volailles) et Claudel (produits laitiers) souhaitent «dégraisser» leurs effectifs d'au moins 460 personnes d'ici à juin 1982 (la CFDT constate que Nestlé a déjà fermé plus de dix établissements en France au cours de la dernière décennie).
En Ecosse, Nestlé s'occupe de trouver du travail pour les 320 salariés de sa filiale James Keiler (confiserie et conserve) qu'elle compte bientôt fermer si aucun acheteur ne se présente.
Une multinationale suisse.

C'est inévitable: les fêtes de Pâques bouleversent le rythme de parution de «Domaine Public», comme chaque année.
Selon toute probabilité, vous recevez le présent numéro avec un certain retard.
Et nous nous voyons contraints de remettre la parution du prochain numéro, DP 589, au jeudi 30 avril.
Navrés de ce contre-temps. Et merci pour votre indulgence. A bientôt.